



FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE FRUITS

Le 16 décembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gestion du risque sanitaire : un pas crucial franchi

Après des mois de discussions et de négociations, la FNPF est fière d'annoncer aujourd'hui la finalisation des travaux de mise en place d'une caisse de solidarité sanitaire pour les fruits.

En effet, après la signature de l'accord de création de la caisse le 3 mai 2011, les membres fondateurs¹ ont signé, le 15 décembre, le règlement intérieur de cette caisse et ont validé dans la foulée les premières indemnités aux producteurs impactés par la mise en œuvre d'obligations de lutte contre des maladies réglementées.

De plus, grâce à l'action permanente, insistante et soutenue de la FNPF, l'Etat a accepté d'aller au-delà de ses engagements financiers. Cela permettra aux producteurs ayant cotisé à la caisse, de voir leurs arrachages indemnisés dès 2011 à un niveau respectable. L'effort financier public inscrit aussi l'outil de gestion du risque sanitaire dans la durée en démontrant ainsi la confiance et le sérieux que mettent les pouvoirs publics dans ce dispositif.

Pour l'avenir, les travaux viseront à le consolider en obligeant à la plus grande solidarité paysanne arboricole. La FNPF continuera en 2012 ce combat au service des producteurs.

¹ Les membres fondateurs de la caisse de solidarité sanitaire pour les fruits sont la FNPF, la Confédération Paysanne, la Coordination Rurale et la FNSEA à laquelle se sont associés les Jeunes Agriculteurs.

Contacts : Laurent DUCURTEL
Membre du Bureau FNPF
Responsable du dossier sanitaire

Tél. : 06 09 53 29 64

Gérard MAJORAL
Membre du Bureau FNPF

06 09 06 45 43

C'est le moment de déguster... sans modération ...

... des kiwis, pommes, poires, noix sèches amoureuxment élaborés par nos producteurs, ils sont présents, chargés d'énergie, sur les étals.